

Mairie de Louvil

ven. 8 juil. 11:49 (il y a 9
jours)

À moi

Monsieur Ménez,

Nous avons eu plusieurs réunions avec l'entreprise Loginor concernant le projet de l'OAP2 et nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord.

Le dernier projet proposé ne nous satisfait pas : la densité est trop importante et le nombre de logement induira sûrement le passage à plus de 1000 habitants.

Loginor nous a suggéré de réaliser deux collectifs pour aérer le projet mais cela n'a pas permis de réduire le nombre de logements.

Il y a également le soucis de la servitude de cour commune que nous avons découvert et dont nous ne sommes pas d'accord.

Nous souhaitons augmenter la densité au sud pour une équité par rapport aux riverains, de telle manière que la disposition des habitations soit homogène et équilibrée.

Nous souhaitons également une liaison piéton cyclable le long du lotissement, coté droit en partant de la rue du chêne et cela est impossible en raison de cette

servitude de cour commune.

Vinciane FABER

Maire de Louvil

mairie.louvil@wanadoo.fr